

# Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

Sur les chemins de la durabilité. Philippe JOUANNEAU SP—35

**B**ien souvent, plus particulièrement sur les fermes en difficulté, les objectifs de productivité maximale mis en avant par l'environnement économique et agricole ne sont pas en phase avec la réalité. Trop théoriques, ils ne prennent pas suffisamment en compte l'intérêt des agriculteurs et de leurs familles, pas plus que ceux de la société et de l'environnement. Ils ne sont ni viables économiquement ni vivables humainement sur le long terme.

La « rationalisation », sur la base du modèle industriel, de la production standardisée de masse de produits à bas coût, sans identité ni lien au territoire a bouleversé les équilibres entre producteurs et filières ainsi que les relations entre producteurs et consommateurs et entre les producteurs eux-mêmes.

Le sol et l'environnement, considérés comme des externalités inépuisables et gratuites ont été peu à peu dégradés et surexploités au-delà de leurs capacités de reconstitution naturelle. C'est pourtant bien le patrimoine du monde agricole, accumulé sur des millénaires, et au-delà celui de la société toute entière au travers des paysages, terroirs et modes de vie qui a été ainsi dilapidé au bénéfice quasi exclusif de la finance et de la grande industrie.

Aujourd'hui ce sont des espèces qu'on croyait pléthoriques et éternelles dont on observe l'effondrement des populations.

Le parallèle avec la diminution sur la même période du nombre de paysans interpelle sur le destin commun de la nature et des hommes et femmes qui en vivent.

La plupart du temps, les plans de redressement mis en place avec l'intervention de Solidarité Paysans intègrent les principes de l'agriculture durable :

- Minimiser l'investissement et l'endettement au profit du revenu et de la transmissibilité.
- Rendre le système plus autonome et économe en intrants et charges afin de dégager un meilleur revenu, souvent avec une baisse de production mais une meilleure efficacité économique.
- Maintenir et enrichir la biodiversité et la fertilité des sols par des productions plus adaptées aux réalités pédoclimatiques: assolements, travail du sol et fertilisation respectueux de l'agronomie et du vivant.
- Répartir plus équitablement la valeur ajoutée, grâce à un développement économique intégrant la vente directe et les labels de qualité.

Pour être efficaces, ces évolutions ne peuvent avoir lieu à marche forcée. Elles nécessitent de prendre en considération toutes les dimensions: économique, sociale, personnelle, familiale, culturelle, technique et environnementale en prenant le temps et les moyens de mettre en place les accompagnements nécessaires.

Il est important que les pouvoirs publics et les partenaires du monde agricole agissent en ce sens, afin de permettre une transition progressive et personnalisée. Le soutien aux associations qui accompagnent les producteurs et la prise en compte de leur expertise, sont essentiels.

Ainsi il sera possible de (re)construire une agriculture à la hauteur des enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle, respectant l'homme et le vivant, offrant qualité, sécurité alimentaire, pérennité et excellence aux filières, tout en assurant la durabilité environnementale, la qualité de vie des agriculteurs et l'emploi.

Juillet 2018

N° 60

Dans ce numéro :

**Edito :** P 1

Sur les chemins de la durabilité.  
Philippe JOUANNEAU

**Pages centrales**

Témoignage: « La rançon de l'honnêteté » P 2  
Michel MOUILLE

Les groupes de paroles  
Elisabeth CHAMBRY

L'agroécologie dans l'action de Solidarité Paysans P 3  
Yves CORBEAU

L'Assemblée Générale de Solidarité Paysans National.  
François CARRE  
Raymond ROBIC

**Dernière page**

Changer de pratiques pour assainir la situation financière. P 4  
Jacky SAVIN

Un nouveau bureau suite à l'assemblée générale.  
Elisabeth CHAMBRY

**Solidarité Paysans de Bretagne**

17 Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 23 30 46 91

**Collège Côtes d'Armor**

93, bd Édouard Prigent  
22000 Saint-Brieuc  
Téléphone : 02 96 78 07 21

**Bureau de Rostrenen**

32 rue Marcel Sanguy  
22110 Rostrenen  
Téléphone: 02 96 24 58 49

**Collège Morbihan**

ZA de Keravel  
56390 LOCQUELTAS  
Téléphone : 02 97 67 51 33

**Collège Ile et Vilaine**

17, Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 99 50 70 65

**Collège du Finistère**

Hôtel-Pépinière d'Entreprises  
4, zone de LUMUNOC'H  
29510 BRIEC  
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeurs de Publication :  
Michel MOUILLE et Raymond ROBIC  
ISSN: 1632-6660  
<http://www.solidaritepaysans.org>

## Témoignage de Josiane et Loïc Le MOAL. « La rançon de l'honnêteté »

Michel MOUILLE — SP 29

**A**nnoncer qu'on souhaitait vendre notre exploitation pour raisons conjoncturelles mais aussi choix d'une autre vie (nos 2 garçons ne reprenant pas) a été le début de nos soucis qui ont duré 2 ans.

Le couperet est tombé lorsque notre coopérative qui est aussi notre laiterie, sans aucune explication décide de nous verser que 500 euros par mois de paie de lait (elle continuera les mois suivants). Nos échéances mensuelles à la banque étaient de 2000 euros (des emprunts qui se terminaient en 2018 !!!). Depuis 20 ans nous donnions 2000 euros pour payer les appros tous les mois sans aucun souci. Pourquoi mettre en péril une trésorerie déjà très tendue (prix du lait payé très bas) ?

Les relations se dégradent. Notre seul recours fut Solidarité Paysans. Heureusement qu'ils étaient là, à l'écoute, pertinents, sans juger et solutionnant beaucoup de choses.

Ayant une valeur patrimoniale largement supérieure aux dettes et sachant pertinemment que les banques n'octroyaient aucun report de dettes (malgré les plans com qu'ils ont fait passer auprès du tout public !!), la solution a été avec Solidarité Paysans de faire une demande de RAJ pour calmer tout le monde mais aussi pour se protéger, ne pas perdre nos biens acquis et éviter que la banque ait la main mise dessus. Les banquiers ne sont plus là pour nous aider mais pour récupérer leur argent et nos biens. Le TGI accepte notre demande et un médiateur est nommé.

Loïc trouve un travail extérieur à 45 minutes de la ferme. Pendant 2 ans et demi, après son travail extérieur, deuxième travail pour Loïc, ses weekend et congés permettent de rattraper le retard dans les travaux des champs. Josiane assure seule la traite, le soin aux animaux, la sortie aux pâturages (compliquée car voitures sur la route), les vêlages difficiles avec les véto etc...

La banque pendant ce temps accumule de l'argent (rejets, pénalités, frais...). Les assurances des personnes, véhicules, et biens finissent par être stoppées pour non-paiement. Les factures de frais bancaires « passent tout le temps » et les prêts aussi. Le choix de mettre le salaire de

Loïc dans une autre banque (ça ne leur a pas plu !!) nous a permis de vivre à minima et de refaire toutes les assurances radiées dans une autre compagnie. La banque ne nous laissait rien pour vivre ; aucun moyen de paiement ou de virement privé ou professionnel (l'onglet virement est enlevé sur les comptes sur internet), nous sommes donc interdit bancaire. Le téléphone et internet sont coupés; les déclarations PAC, MSA et la consultation des comptes se faisant par internet... nous étions manipulables et isolés.

Les recommandés sont récurrents. EDF nous menace de coupure (ils la mettent très vite en pratique). Solidarité Paysans active ses leviers et permet de poser les choses. Nous ne sommes plus seuls. On se sent moins coupable. Les relations avec la banque et les créanciers s'améliorent avec le Règlement Amiable Judiciaire.

Au bout de 2 ans et demi, nous avons récupéré nos droits de paiement. Nous sommes debout car nous avons toujours été combatifs, solidaires et aidés. Seuls, on aurait coulé. Nos terres ont été vendues et les prêts soldés, les créanciers les plus importants payés et maintenant ce sera les autres.

Voilà le résumé de notre combat avec à nos côtés, nos enfants et Solidarité Paysans (Gaëlle, Claire, Michel, Benoit, Philippe, ...) que nous remercions du fond du cœur et que nous n'oublions jamais.

Le message que l'on voulait faire passer et que l'on répète autour de nous est de demander de l'aide, de ne pas avoir honte. Seul on n'y arrive pas, ensemble on trouve des solutions.

Aucun regret d'avoir fait appel à Solidarité Paysans. Enormes mercis à vous pour votre humanité, votre respect et votre solidarité.

Notre regret est d'avoir été honnête en disant que l'on voulait vendre. On nous en a fait payer le prix fort. Un constat : les banques n'aident plus, les agriculteurs peinent à gagner leur vie (quel salaire !). Le métier n'octroie que peu de week-end et de congés (8 jours pour nous en 24 ans).

L'Etat devrait s'impliquer autrement que par des discours ; le monde agricole est le poumon de l'économie bretonne et de toutes nos régions.

Les groupes de paroles reprendront à l'automne

Elisabeth CHAMBRY SP - Bzh

**Dans les Côtes d'Armor** le groupe se retrouvera à Saint Brieuc le 10 septembre à 14h00.

**Dans le Morbihan** un groupe reprendra en novembre 2018 à Monttertlot.

N'hésitez pas à nous appeler pour plus d'informations

**C**ette action financée par le Ministère de l'agriculture, dans le cadre du PDAR (plan de développement agricole et rural) commencée en 2015 devra être finalisée en 2020.

Notre première réflexion a été de définir ce qu'est "l'Agro-écologie" pour Solidarité Paysans. On a choisi une approche qui nous ressemble: avant tout, économique, sociale et humaine.

Des pratiques plus économes et autonomes ont un impact environnemental positif, même si ce n'est pas la motivation première pour des agriculteurs dont l'exploitation est menacée.

Il s'agit d'adopter ces pratiques dans la perspective de trouver des solutions viables et vivables.

Ce qui nous intéresse particulièrement dans l'agro-écologie : les principes d'autonomie, de cohérence, de faire mieux avec ce dont on dispose.

Notre méthode : l'analyse, dans le réseau de trajectoires individuelles à travers les témoignages d'agriculteurs accompagnés qui ont mis en œuvre des changements de pratiques.

De 2015 à 2017 : une trentaine de visites aboutissent à 23 monographies: Dans toutes les régions, pour tous les secteurs de productions, chez des paysans ayant eu des difficultés récentes ou anciennes.

Cette démarche est menée en lien étroit avec les agriculteurs et les accompagnateurs, qui proposent l'étude.

Chaque fiche synthétise sur 4 pages l'évolution de l'exploitation et de l'agriculteur depuis son installation jusqu'à la situation actuelle. Elle met en parallèle l'évolution technique et économique du système mais également l'évolution humaine, sociale voire psychologique des personnes au cours des changements et de l'accompagnement.

Notre ambition à la fin de cette étude, est de produire un document regroupant une quarantaine de fiches représentatives du maximum de situations afin de montrer que dans notre accompagnement quotidien nous aboutissons très souvent à des solutions qui peuvent être qualifiées d'agro-écologiques.

## **L'Assemblée Générale de Solidarité Paysans National.**

**François CARRE—SP 56, Raymond ROBIC - SP 22**

**N**ous étions 5 bretons les 27 et 28 mars à LA CHAISE DIEU en Haute Loire où s'est déroulée l'AG Nationale de Solidarité Paysans Nationale.

A l'occasion de l'AG statutaire, nous avons accueilli trois nouvelles associations, ce qui porte à 35 le nombre de celle-ci.

Nous avons pu présenter le travail réalisé par SP BZH sur les abus des créanciers.

L'AG extraordinaire a permis de modifier les statuts et le règlement intérieur afin de s'adapter à la loi Nôtre et aux nouvelles régions, et de mettre en place une commission Statuts et Conflits.

L'après-midi était consacrée à la reprise des 5 journées thématiques qui ont eu lieu en 2017. Nous avons repris les « idées forces » développées durant ces journées touchant au recrutement et la formation des bénévoles, mais également au travail d'accompagnement, au rôle du binôme et à celui de l'analyse de pratiques. En petits groupes, nous avons pu échanger sur

ces différentes questions et valider collectivement un certain nombre de propositions. Pour certains sujets comme la validation collective d'une candidature de bénévole et la question de la régulation quand un bénévole ou un binôme dysfonctionne, un travail complémentaire est jugé nécessaire.

La journée s'est clôturée par un apéritif et un repas suivi d'une soirée animée par des musiciens pour une initiation à la danse jusque tard dans la nuit.

Le lendemain matin s'est déroulée l'assemblée publique en présence des élus et représentants de l'administration avec présentation de l'étude réalisée par Solidarité Paysans sur : « L'agro écologie, un levier de redressement des exploitations fragilisées ? ».

L'association ARCADE (Nord-Pas de Calais) nous a présenté la mise en place d'un groupe d'éleveurs en difficulté qui se retrouve régulièrement pour échanger sur des problématiques techniques.

Ces rencontres permettent à la fois de réaliser un accompagnement collectif mais aussi de créer des liens.

## Témoignage: Changer de pratiques pour assainir la situation financière.

Jacky SAVIN - SP 35



Je me suis installé en 1991 en Gaec avec mes parents sur 24 ha avec un quota de 150 000 litres de lait et 100 truies naisseur-engraisseur. Mon projet d'installation est d'arriver à 200 truies naisseur engraisseur.

En 1999: la crise du porc, le prix du kilo tombe à 5 francs, les premières difficultés commencent (mes parents n'avaient jamais connu ça !!), l'ouverture de crédit ne suffit plus et il faut restructurer les prêts.

En 2002 les cours s'effondrent à nouveau. Nous décidons de diminuer le cheptel pour ne pas construire de station d'épuration (Pour le groupement, c'est inconcevable de diminuer la production)

En 2005 nous investissons à nouveau pour que les truies ne soient plus à l'attache.

En 2008 l'ouverture de crédit passe de 60 000 € à 80 000 €, ça ne suffit pas, il faut un prêt de consolidation et de trésorerie de 60 000 € sur 5 ans. Mon associé s'installe en 2009.

Entre 2008 et 2013 la trésorerie se dégrade de 1000 euros par mois, je supporte de moins en moins cette situation et remets en cause la production, mon associé n'est pas prêt à arrêter la production, il n'y a que 3 ans qu'il s'est installé et ce n'était pas son projet d'installation.

En 2012 nous faisons appel à Solidarité Paysan comme médiateur. L'association étudie la situation avec nous. En 2014 nous décidons d'arrêter le naissage et de conserver l'engraissement (les bâtiments sont en bon état). La décapitalisation a permis de régler une partie des dettes, pour la créance restante, un emprunt de 73 000 € nous permet d'y faire face. En janvier 2019 nous rembourserons la dernière échéance.

*La crise du porc aura duré 20 ans sur l'exploitation !!!*

Du côté de la production laitière, en 1999 le système était intensif 160 000 l de lait sur 30 ha 9 000 l/VL, 15ha de maïs, 7 ha d'herbe et 8 ha de cultures de vente.

Lors d'une manifestation porcine organisée par la Confédération Paysanne à Plérin, je rencontre des membres de l'ADAGE\* et je décide d'y adhérer. Fort d'un appui individuel et de l'appui du

groupe basé sur l'écoute des pairs, très vite je passe à un système herbager : 4 ha de maïs, 2 ha de mélange céréalière et le reste en herbe. Je recherche l'autonomie de l'atelier à tous les niveaux, je réduis les charges au maximum. L'arrêt des cultures de vente permet d'augmenter l'effectif. La production laitière diminue : 5 500 l/VL; les animaux sont en meilleure santé, le véto vient de moins en moins souvent. Aujourd'hui il passe une à deux fois par an. Avec l'ADAGE j'ai rencontré des éleveurs des départements voisins pratiquant la mono-traite, des croisements et les vêlages de printemps, aussi depuis 2004 je ferme la salle de traite l'hiver.

*Les meilleurs techniciens sont nos collègues paysans que nous rencontrons dans le réseau.*

En 2009 lors de l'installation de mon associé, la référence passe à 268 000 l de lait sur 70ha.

Nous passons en Bio et choisissons de livrer à Biolait. Le passage s'est fait sans problème, il était préparé depuis 10 ans avec la mise en place du système herbager.

Actuellement sur 70 ha nous vendons 250 000 l de lait et quelques veaux de lait en direct (veaux issus de croisement), nous produisons aussi du porc à façon dans un bâtiment de 800 places d'engraissement.

Malgré une charge de travail conséquente, nous travaillons un week-end sur deux une bonne partie de l'année et prenons 5 semaines de vacances tous les ans.

Aujourd'hui notre système est calé, et nous sortons deux revenus confortables. Nous n'avons plus la pression de la banque, nous sommes autonomes dans notre façon de produire et dans nos prises de décisions. Nous ne regrettons pas notre choix.

Nous nous sommes réappropriés notre métier.

*Sans les échanges et l'accompagnement de l'ADAGE, du CEDAPA\*\* et de Solidarité Paysans, aujourd'hui je ne serais plus paysan.*

Depuis un an je suis bénévole à Solidarité Paysans.

\* ADAGE : Agriculture Durable par l'Autonomie, la Gestion et l'Environnement

\*\* CEDAPA : Centre d'Etudes pour un Développement Agricole Plus Autonome

## Un nouveau bureau suite à l'Assemblée Générale

Elisabeth CHAMBRY - SP Bzh

Lors de la dernière Assemblée Générale régionale, Gérard Fiquet a annoncé qu'il ne renouvelait pas son mandat. Les participants l'ont chaleureusement remercié pour son engagement. Une modification des statuts a permis la possibilité d'une coprésidence. Le 24 avril, le nouveau conseil d'administration s'est réuni et a procédé à l'élection d'un nouveau bureau : Raymond Robic

originaire des Côtes d'Armor et Michel Mouillé du Finistère, ont été élus coprésidents de Solidarité Paysans Bretagne. Tous les deux, après avoir été paysans, sont maintenant retraités et engagés auprès de l'association depuis plusieurs années. Les autres membres du bureau sont François Carré (56) et Martine Robert (35), respectivement secrétaire et secrétaire-adjoint ; les trésorier et trésorier-adjoint sont Martial Philippe (29) et Yves Corbeau (35).